

JOURNAL

Après les municipales et les européennes

Le nouveau décor électoral

JÉRÔME JAFFRÉ

Survenues très tôt dans la deuxième législature de la gauche au pouvoir, les élections municipales et européennes du printemps 1989 sont déjà oubliées dans la mémoire collective. A la différence de 1977 et 1983, aucun grand courant politique n'a bouleversé le paysage municipal et, pour la troisième édition du scrutin, un électeur sur deux n'a pas jugé bon de se déplacer pour élire le Parlement européen.

Mais il n'y a pas d'élection de second ordre qui n'aurait pas d'incidence ou de signification sur notre système politique. En 1979, les premières élections européennes avaient constitué les prologomènes de l'élection présidentielle. En 1984, elles avaient révélé le désaveu de la gauche au pouvoir première manière et l'ascension du Front national. En 1989, elles plantent pour les prochaines consultations un nouveau décor électoral¹.

Le tableau des résultats fait apparaître cinq éléments importants : un niveau exceptionnel d'abstention, qui pour certains traduit la lassitude des électeurs à l'issue d'un calendrier surchargé et pour d'autres une véritable crise de la politique ; un affaiblissement des grands partis (PS, UDF, RPR), qui pourrait n'être lié qu'à l'émiettement d'un scrutin proportionnel sans grande importance ou marquer au contraire un véri-

1. Sur les élections municipales et les élections européennes, on se reportera avec profit aux deux brochures du *Figaro* publiées sous la direction de Philippe Habert et Colette Ysmal et aux chroniques de Philippe Habert, La revanche de l'électeur, *Commentaire*, n° 47, p. 525-539 et Le temps des mutations, *Commentaire*, n° 49, p. 17-30.

table sentiment de défiance ; la persistance et les limites du Front national qui retrouve, avec quelques décimales en plus, son score de 1984 ; l'émergence du vote écologiste qui jusqu'alors n'avait jamais réussi à dépasser dans un scrutin national le seuil des 5 % et passe allègrement les 10 % ; enfin, le score très faible des listes de gauche (33,8 % des voix), alors qu'une fois encore les droites dépassent la barre des 50 %.

TABLEAU 1. — *Les résultats des élections européennes du 18 juin 1989 en France métropolitaine*

- Inscrits	37 143 220	
- Votants	18 437 617	
- Exprimés	17 909 626	% inscrits
- Abstentions	18 705 603	50,4
- Blancs et nuls	527 991	1,4
		% suffrages exprimés
- Liste du Parti communiste	1 392 561	7,8
- Listes d'Extrême-gauche	437 303	2,4
- Liste du Parti socialiste	4 219 062	23,6
- Liste écologiste	1 910 079	10,7
- Liste de défense des animaux	184 351	1,0
- Liste Chasse, pêche et tradition	748 921	4,2
- Liste du Centre	1 503 392	8,4
- Liste U.D.F.-R.P.R.	5 143 374	28,7
- Listes Divers droite	257 095	1,4
- Liste du Front national	2 113 488	11,8

LES CINQ RECORDS DE L'ABSTENTION

Dès leur première édition, les élections européennes se plaçaient au dernier rang de tous les scrutins pour la participation électorale. Depuis, le phénomène n'a cessé de s'accroître : l'abstention était de 38,8 % en 1979, 43,3 % en 1984, elle atteint 50,4 % en juin 1989. Il y a cinq ans, l'analyse électorale permettait de conclure à la nature élitiste du scrutin et à l'existence d'un véritable filtre culturel pour y participer². Le phé-

2. Voir sur ce point ma chronique électorale des européennes de juin 1984 : L'ultime avertissement du corps électoral, *Pouvoirs*, 1984, n° 31, p. 127-130.

nomène se trouve aujourd'hui largement confirmé. L'abstention déclarée est par exemple de 39 % parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures contre 58 % chez les ouvriers ; elle est de 38 % parmi les personnes d'instruction supérieure contre 46 % parmi les personnes d'instruction primaire. Elle suit parfaitement la courbe des revenus : 53 % parmi les personnes gagnant moins de 5 000 F par mois, 44 % entre 5 000 et 15 000 F, 36 % au-dessus de 15 000 F. Enfin, l'abstention est directement en fonction de l'intérêt pour la politique : 28 % parmi ceux qui s'y intéressent beaucoup, 42 % un peu, 51 % très peu et 73 % pas du tout.

Toutefois, l'élitisme est un peu moins marqué qu'en 1984. La montée de l'abstentionnisme s'accompagne d'une plus grande homogénéité sociologique du vote ou plutôt du non-vote. Selon le niveau d'instruction, l'écart de participation électorale entre la catégorie primaire et la catégorie supérieure était de quinze points en 1984, il n'est plus que de huit points en 1989. Entre ceux qui s'intéressent beaucoup ou un peu à la politique et ceux qui ne s'y intéressent que très peu ou pas du tout, l'écart est de vingt points aujourd'hui contre vingt-huit cinq ans auparavant.

Sur le plan politique, la mobilisation est inégale entre la droite et la gauche. Dans les électorsats du second tour de la présidentielle de 1988, l'abstention déclarée est de 42 % parmi les électeurs de François Mitterrand et de 34 % parmi ceux de Jacques Chirac. Ici encore l'effet est moins frappant qu'en 1984 où l'abstention touchait 41 % des électeurs mitterrandistes du 10 mai 1981 contre 27 % seulement des giscardiens. Il est vrai qu'on assistait alors à une surmobilisation de la droite due à la volonté de revanche. Cinq ans plus tard, ce phénomène s'est très atténué. Comme le note Jean-Luc Parodi, « le mécontentement était mobilisateur, l'insatisfaction l'est moins »³.

La relation entre la progression de l'abstention et l'évolution des forces politiques confirme que la mobilisation différentielle a pesé sur les résultats du scrutin (tableau 2). L'écart gauche-droite s'en trouve accentué d'environ deux points. La liste UDF-RPR de V. Giscard d'Estaing en a tiré profit, tout comme les écologistes et... le Parti communiste dont le médiocre score (7,7 %) n'est pas imputable à l'abstention. En sens inverse, le Front national et plus encore la liste socialiste de L. Fabius ont été pénalisés.

On pourrait penser que les caractères élitiste et conservateur du scrutin sont étroitement liés puisque les bases sociologiques de la droite correspondent aux catégories aisées qui se sentent davantage concernées par le scrutin européen. Or, l'examen du sondage postélectoral de la SOFRES

3. Brochure du *Figaro* sur les élections européennes, p. 32.

TABLEAU 2

*L'évolution du rapport de forces par circonscription
entre le premier tour de l'élection présidentielle de 1988
et les élections européennes de 1989
selon la progression de l'abstention*

Evolution des forces politiques (en % aux suffrages exprimés)	Augmentation de l'abstention (en % aux inscrits)			
	Classe 1 (Moins de 30 %)	Classe 2 (Entre 30 et 32,5 %)	Classe 3 (Entre 32,5 et 35 %)	Classe 4 (Plus de 35 %)
- Liste du Parti communiste	+ 0,6	+ 0,9	+ 1,1	+ 1,0
- Liste du Parti socialiste	- 9,0	- 10,1	- 10,9	- 11,3
- Liste écologiste	+ 6,4	+ 6,7	+ 7,1	+ 7,4
- Liste U.D.F.-R.P.R.	- 9,4	- 7,6	- 6,9	- 6,4
- Liste du Front national	- 1,8	- 2,7	- 3,1	- 3,6
ENSEMBLE GAUCHE	- 10,9	- 11,4	- 11,7	- 12,1
ENSEMBLE DROITE	- 1,7	- 0,8	- 0,2	+ 0,6

montre que ces deux phénomènes ne sont pas liés (tableau 3). Certes, à gauche comme à droite, la participation est sensiblement plus forte chez les cadres, professions intellectuelles supérieures, les personnes ayant un haut niveau d'instruction, les revenus aisés et les catégories les plus politisées. Mais la différence de mobilisation entre les deux camps provient surtout du moindre abstentionnisme des personnes âgées, des agriculteurs, commerçants et retraités ou des personnes à revenu modeste. Toutes catégories conservatrices qui ne correspondent pas au portrait de l'électeur élitiste ! Pour expliquer le phénomène, j'avancerai volontiers l'hypothèse que cette différence tient en partie à l'attachement religieux qui demeure l'un des traits de ces catégories. Dans cette frange de l'électorat subsiste en effet une culture politique analysée jadis par Guy Michelat et Michel Simon où le devoir civique reste la règle⁴.

Le scrutin européen clôt une période exceptionnellement chargée du calendrier électoral marquée par cinq records d'abstention. Record des trois Républiques aux législatives de juin 1988 avec 33,8 %, record aux cantonales de septembre avec 50,9 %, record absolu de notre histoire électorale au référendum sur la Nouvelle-Calédonie en novembre avec 62,4 %,

4. Guy Michelat, Michel Simon, *Classe, religion et comportement politique*, Presses de la FNSP et Editions sociales, 1977.

TABEAU 3. — L'abstention déclarée au scrutin européen dans les électors de F. Mitterrand et J. Chirac (en %)

	Ensemble du corps électoral	Electeurs de F. Mitterrand du 8 mai 1988	Electeurs de J. Chirac du 8 mai 1988	Ecart électeurs J. Chirac/ F. Mitterrand
ENSEMBLE	% 47	42	34	- 8
SEXE				
- Homme	44	40	33	- 7
- Femme	49	44	36	- 8
AGE				
- Moins de 35 ans	56	52	47	- 5
- 35 - 49 ans	44	36	36	0
- 50 - 64 ans	40	38	27	- 11
- 65 ans et plus	40	37	27	- 10
PROFESSION DU CHEF DE MENAGE				
- Agriculteur, commerçant, industriel	44	49	33	- 16
- Cadre, profession intellectuelle supérieure	39	33	35	+ 2
- Profession intermédiaire, employé	45	37	35	- 2
- Ouvrier	58	52	52	0
- Inactif, retraité	42	38	29	- 9
NIVEAU D'INSTRUCTION				
- Primaire	46	41	33	- 8
- Secondaire	50	45	41	- 4
- Technique, commercial	52	48	37	- 11
- Supérieur	38	35	31	- 4
REVENUS MENSUELS DU FOYER				
- Moins de 5 000 francs	53	50	39	- 11
- De 5 000 à 10 000 francs	45	41	34	- 7
- De 10 000 à 15 000 francs	44	37	37	0
- Plus de 15 000 francs	36	34	29	- 5
RELIGION				
- Catholique pratiquant régulier	32	34	22	- 12
- Catholique pratiquant occasionnel	44	40	36	- 4
- Catholique non pratiquant	48	43	40	- 3
- Sans religion	54	46	47	+ 1
INTERET POUR LA POLITIQUE				
- Beaucoup ou un peu	39	35	30	- 5
- Très peu ou pas du tout	59	54	45	- 9

Source : Enquête postélectorale SOFRES réalisée du 21 juin au 1^{er} juillet 1989 auprès d'un échantillon national de 2 000 électeurs.

record de l'après-guerre pour les municipales de mars 1989 avec 27,2 %, record enfin des élections européennes de juin avec 50,4 %.

Une série aussi impressionnante n'appelle certainement pas une interprétation univoque. L'explication par la lassitude a sa part de vérité. Une telle avalanche de scrutins a usé beaucoup de bonnes volontés civiques, d'autant que l'élection décisive s'était jouée en mai 1988 avec la participation très forte de l'élection présidentielle. Mais au-delà, on peut penser que la montée de l'abstention traduit un changement de

TABLEAU 4. — *Les cinq records de l'abstention en 1988-1989*

	Record de la période 1945 - 1980	Nouveau record
- LEGISLATIVES (1er tour)	31,3 % (Novembre 1962)	33,8 % (Juin 1988)
- CANTONALES (1er tour)	46,6 % (Septembre 1973)	50,9 % (Septembre 1988)
- REFERENDUM	39,5 % (Mars 1972)	62,4 % (Novembre 1988)
- MUNICIPALES (1er tour)	25,3 % (Mars 1959)	27,2 % (Mars 1989)
- EUROPENNES	43,3 % (Juin 1979)	50,4 % (Juin 1989)

culture politique. Le devoir civique si longtemps à l'honneur s'est émoussé. On relève ainsi que dans la définition du bon citoyen, mesuré par la SOFRES, l'item « il vote régulièrement » ne cesse de décroître, passant de 51 % des réponses en 1976 à 43 % en 1983 et à 38 % en 1989.

Au surplus, comme l'a noté Philippe Habert⁵, l'élection européenne de 1989 avait le double inconvénient de n'être ni un scrutin de politique intérieure — survenant trop tôt après la nouvelle alternance — ni un scrutin européen — le Parlement de Strasbourg étant lointain et dénué de pouvoir. On constate cependant que, comme aux consultations précédentes, l'abstention a davantage touché les électeurs réticents à l'égard de la construction européenne. Parmi les interviewés prêts à faire des sacrifices pour l'Europe, l'abstention déclarée est de 37 %, parmi ceux qui s'y refusent elle atteint 52 %.

5. Philippe Habert, *Commentaire*, n° 49, art. cité, p. 19-20.

Enfin, on ne doit pas écarter trop vite, me semble-t-il, l'explication par la montée des attitudes critiques à l'égard de la politique et du système politique. Selon les enquêtes d'opinion, la fréquence de l'abstentionnisme est étroitement liée à l'image de la politique. Plus souvent on déclare s'abstenir, moins on juge la politique honorable, moins on croit à l'utilité des partis, moins on a le sentiment d'être représenté par un parti ou un leader. Parmi les votants aux Européennes, 55 % jugent les hommes politiques honnêtes, 30 % corrompus ; parmi les abstentionnistes les pourcentages tombent à 44 % contre 36 %. L'explication par la lassitude trouve ici ses limites. Désormais la contestation du système politique ne s'exprime pas seulement par le vote en faveur de forces marginales mais aussi, au moins pour une part, par l'abstention.

L'AFFAIBLISSEMENT DES GRANDS PARTIS

L'un des éléments frappants des élections européennes réside dans le modeste score obtenu par les grands partis (PS, UDF, RPR). A eux trois, ils ne totalisent, hors la liste centriste de Simone Veil, qu'à peine le quart des électeurs inscrits et la moitié des suffrages exprimés. Pour autant, il ne s'agit pas d'une spécificité propre au scrutin européen. En 1979, ils obtenaient 67,2 % des voix et en 1984 63,8 %. Il ne s'agit pas davantage d'un incident isolé. Depuis l'élection présidentielle de 1988, leur influence ne cesse de diminuer (tableau 5). En termes d'inscrits, c'est en partie le corollaire de la montée de l'abstention mais l'explication ne vaut pas pour les suffrages exprimés. Il existe incontestablement une montée des attitudes critiques à l'égard des grands partis.

TABLEAU 5

*Le recul d'influence des trois partis « de gouvernement »
(PS - UDF - RPR)*

	% aux inscrits	% aux exprimés
- PRÉSIDENTIELLE 1988 (1er tour)	56,4	70,2
- LÉGISLATIVES 1988 (1er tour)	46,6	72,4
- CANTONALES 1988 (1er tour)	30,3	63,3
- EUROPÉENNES 1989		
- Sans la liste Veil	25,1	52,4
- Avec la liste Veil	29,2	60,8

Le médiocre score socialiste — à peine trois points de mieux qu'en 1984, ses plus basses eaux — constitue une surprise. Tout indiquait en effet une conjoncture politique très favorable. Dans le baromètre mensuel *Figaro-Magazine/SOFRES* de juin 1989, M. Mitterrand ne recueille-t-il pas 62 % de confiance contre 41 % seulement en juin 1984 ? Avec le score exceptionnel de 65 % de confiance, Michel Rocard est au zénith alors que Pierre Mauroy était au plus bas (30 %) ; enfin le Parti socialiste suscite 61 % de bonnes opinions contre 45 % cinq ans plus tôt. Il serait abusif d'incriminer la tête de liste Laurent Fabius alors que sa popularité personnelle a beaucoup crû au cours de la campagne et qu'à quelques jours de l'élection sa campagne était jugée la meilleure.

Décevants pour les socialistes, les résultats n'ont en aucun cas la même signification qu'en 1984. Il ne s'agit nullement d'un retour à la case départ. Le Parti socialiste dispose d'une capacité d'attraction bien supérieure — dans l'enquête post-électorale il se situe en sympathie partisane huit points au-dessus de son score de l'époque alors que les urnes ne lui en ont accordé que trois. Surtout, il ne s'agit pas d'un vote d'opposition à son égard. Selon l'enquête « sortie des urnes » de BVA, les électeurs se partagent en trois tiers : 34 % ont voulu exprimer leur opposition au Gouvernement (contre 48 % en 1984), 30 % leur soutien et 33 % ni l'un ni l'autre. En termes de confiance à l'égard du pouvoir socialiste ou d'approbation de sa politique, les contours de la majorité vont de la liste communiste à la liste centriste en incluant la liste écologiste...

La raison de l'échec socialiste tient à sa faiblesse de mobilisation, particulièrement sensible dans l'électorat populaire — c'est parmi les employés et les ouvriers qu'il recule le plus depuis le printemps 1988⁶. Le PS n'a pas réussi à susciter de fortes motivations de vote en sa faveur — pourquoi soutenir un pouvoir que nul ne menace ? pourquoi combattre la droite qui ne paraît pas relevée de sa deuxième défaite présidentielle ? pour quelle Europe voter alors que les projets paraissent si communs et si lointains ? A l'issue de ces élections, le Parti socialiste voit s'évanouir son rêve de s'installer à 40 % des suffrages. Il occupe plutôt la position du Parti radical sous la III^e République : une faible capacité de mobilisation au premier tour, une grande capacité de rassemblement au second.

Pour la droite modérée, la situation n'est pas meilleure. En cumulant les scores de la liste Veil et de la liste Giscard d'Estaing, son score est de 37,1 % des suffrages exprimés, beaucoup moins que la liste d'union en 1984 (42,8 %), moins que les listes UDF-RPR en 1986 (42,1 %), moins que l'URC en 1988 (38,6 %), à peine mieux que Jacques Chirac et Raymond Barre le soir de débâcle du 24 avril 1988 (36,4 %). La droite modérée continue à souffrir de graves handicaps sociologiques dans les catégories populaires. En milieu ouvrier, les deux listes ne recueillent que 21 %

6. Voir sur ce point Gérard Le Gall, Un triple avertissement pour l'Europe, la démocratie et les socialistes, *Revue politique et parlementaire*, n° 942, p. 17.

des voix (contre 27 % pour l'URC aux législatives de 1988). Parmi les employés, elles ne totalisent que 19 % (contre 34 % un an plus tôt !); parmi les salariés enfin, elles représentent 25 % (contre 29 %).

Par rapport aux années 1983-1984, la capacité d'attraction de la droite modérée a fortement diminué. En juillet 1989, 38 % des Français se déclarent proches de l'opposition, 50 % éloignés; en février 1984, ils n'étaient que 40 % à s'en sentir éloignés. Une véritable crise de confiance traverse l'électorat de droite. 37 % seulement des sympathisants UDF-RPR se sentent bien représentés par un parti politique (contre 57 % parmi les sympathisants socialistes); pour les leaders — mode de reconnaissance habituel des électeurs de droite — les résultats sont pires encore: 33 % des UDF-RPR se sentent bien représentés par au moins un leader politique contre 46 % parmi les socialistes⁷. A l'éloignement des catégories populaires constaté depuis le début des années 80 s'ajoute désormais un recul d'influence dans l'électorat aisé et cultivé, qui ressent le plus fortement cette perte de confiance. Les deux listes n'obtiennent que 38 % des voix parmi les personnes d'instruction supérieure (au lieu de 43 % pour l'URC en 1988), 32 % parmi les cadres actifs (au lieu de 44 %), 36 % parmi les personnes gagnant plus de 15 000 F par mois (au lieu de 51 %).

Grâce à son avance de cinq points sur la liste socialiste et à la marginalisation de la liste centriste, ces problèmes n'ont pas été soulevés à l'occasion des élections européennes. Echappant, grâce à la présence (tant décriée !) de la liste CDS, au terme de comparaison avec la liste UDF-RPR de 1984, Valéry Giscard d'Estaing est sorti renforcé du scrutin, marquant un point important dans sa lente reconquête du leadership politique de la droite. Un an plus tard cependant, les mêmes faiblesses existent avec une acuité encore plus grande: le pourcentage des Français proches de l'opposition est tombé en juin 1990 à 31 %, son score le plus bas de la décennie.

LA PERSISTANCE DU FRONT NATIONAL ET SES LIMITES

La crise de la droite modérée profite au Front national. Entre 1988 et 1989, la formation de Jean-Marie Le Pen s'est renforcée dans les catégories conservatrices. Des législatives aux européennes, elle gagne trois points parmi les femmes, quatre points chez les personnes de plus de cinquante ans, sept points parmi les commerçants, artisans et chefs d'entreprise, cinq points chez les personnes à revenus élevés et six chez les catholiques pratiquants⁸. Tout se passe comme si au cours de cette dernière

7. Enquête *Figaro-Magazine* SOFRES sur « Les Français, la politique et la représentation », réalisée du 20 au 23 mai 1989 auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes.

8. Voir aussi sur ce point Philippe Habert, *Commentaire*, n° 49, art. cité, p. 28.

période, c'est avec la droite modérée qu'ont lieu pour l'essentiel les échanges du Front national.

De ce point de vue, les élections municipales offrent un véritable cas de laboratoire puisque dans les villes de plus de 30 000 habitants le FN n'est présent que dans deux communes sur trois. Il est donc possible non seulement de mesurer son niveau là où il se présente mais aussi d'étudier en situation effective de vote comment s'opère la redistribution des forces politiques en cas de disparition des lepénistes (tableau 6). Dans les cas de présence, le Front national perd 3,6 points par rapport aux législa-

TABLEAU 6. — *L'évolution des résultats dans les communes de plus de 30 000 habitants selon la politique de présence du Front national aux élections municipales*

(% aux suffrages exprimés)	Présence du Front national aux Municipales de 1989			Absence du Front national aux Municipales de 1989		
	Législatives 1988 (1er tour)	Municipales 1989 (1er tour)	Ecart	Législatives 1988 (1er tour)	Municipales 1989 (1er tour)	Ecart
- GAUCHE	46,3	41,7	- 4,6	55,3	54,0	- 1,3
- ECOLOGISTES	0,6	5,1	+ 4,5	0,8	2,5	+ 1,7
- DROITE MODÉRÉE	39,6	43,5	+ 3,9	35,3	43,5	+ 8,2
- FRONT NATIONAL	13,4	9,8	- 3,6	8,7	-	- 8,7

tives de 1988, ce qui situe son influence nationale dans ce type de scrutin à environ 7 % des voix. Dans les cas d'absence, la droite modérée tire les plus grands profits en enregistrant une progression de 8,2 points.

Incontestablement, le Front national est installé dans notre vie politique. Mais après l'avoir longtemps sous-estimé, la plupart des observateurs tendent maintenant à grossir son influence. Sur ce plan, il n'est pas inutile de souligner que la séquence électorale qui va de juin 1988 à juin 1989 ne lui a pas été exceptionnellement favorable. Aux législatives, six semaines après les 14,4 % de Le Pen, les candidats du Front national n'obtiennent que 9,8 % des voix. Aux cantonales de septembre, présent dans trois cantons sur quatre, le FN recueille une moyenne nationale de 5,4 % des voix (soit en cas de présence systématique un maximum de 7 %). Aux municipales, on l'a vu, son influence est également évaluée à 7 %. Enfin, aux européennes, il remonte à 11,7 % des voix mais c'est à peine mieux qu'en 1984 (11,1 %), alors que les circonstances paraissent

très favorables en raison de la crise de la droite modérée et de l'existence d'un sentiment de crainte à l'égard du Marché unique de 1992. La norme du vote Le Pen n'est pas 15 % des suffrages comme on le dit souvent ; elle va de 7 % dans un scrutin local ou de notables à 10-11 % dans les scrutins nationaux, législatives ou européennes. Où l'on voit que le pari de Bernard Tapie — ramener le FN à moins de 10 % des voix — relève davantage des probabilités que du risque maximum.

Il reste que depuis les européennes, l'extrême-droite a enregistré une importante poussée dans les législatives partielles de la fin 1989 — Mme Stirbois élue à Dreux — et dans les cantonales partielles organisées entre novembre 1989 et juillet 1990 (+ 5 points en moyenne). La concomitance avec la remontée du thème de l'immigration — liée au débat sur le voile à l'école qui éclate fin octobre - début novembre — est trop frappante pour ne pas fournir l'explication. En septembre 1989, l'immigration ne venait qu'en septième place dans les préoccupations des Français, en février 1990 elle se trouve propulsée à la seconde (juste après l'emploi) et y demeure encore en juin. Or, sur ce problème, toute une part de l'électorat de la droite modérée fait siennes les idées de Le Pen. Dans l'enquête *Nouvel Observateur/SOFRES* de novembre 1989, il se trouve davantage de sympathisants RPR pour faire confiance à J.-M. Le Pen plutôt qu'à J. Chirac sur ce thème et, au sein de l'UDF, le chef du FN se place au deuxième rang, juste derrière V. Giscard d'Estaing. Il existe un processus d'appropriation du thème de l'immigration par le FN qui conduit une partie de l'électorat, principalement issu de la droite modérée, à basculer en sa faveur quand le problème est jugé primordial.

Pour autant, depuis un an on n'enregistre aucun gain d'image du Front national, ni en confiance, ni en bonnes opinions, ni en capacité à gérer le pays, ni en dimension présidentielle de son leader. Cela signifie que l'avance du Front national liée à l'immigration est susceptible d'un reflux aussi rapide et qu'il n'y a aucune fatalité à le voir s'installer sur la crête des 15 %, voire des 18-20 %. Cependant, les socialistes se trouvent placés devant un véritable dilemme : idéologiquement, la montée du FN leur est inacceptable et elle constitue le principal reproche qui peut être formulé à leur encontre sur le bilan politique de la décennie ; électoralement, elle les avantage puisque les échanges électoraux tendent de plus en plus à se faire avec la droite modérée. La tentation est d'autant plus grande que quelques maladresses calculées autour de l'immigration suffisent à faire monter Le Pen...

LA DUALITÉ DU VOTE ÉCOLOGISTE

Le 18 juin 1989, la liste des Verts bat tous ses records avec 10,7 % des suffrages exprimés. Trois mois auparavant la tendance était déjà apparue aux municipales puisque, dans les 79 villes de plus de 30 000 habitants où ils présentaient une liste, ils recueillaient une moyenne de 7,6 % des

voix. Mais ce pouvait n'être qu'un feu de paille. En 1977 n'avait-on pas enregistré dans les 31 villes où les écologistes étaient présents, un score plus élevé encore avec une moyenne de 9 % ? Une décennie plus tard, la chance sourit aux Verts avec un calendrier électoral favorable : entre les municipales de 1977 et les européennes suivantes deux années s'étaient écoulées et il y avait eu le scrutin décisif des législatives de 1978 ; à la fin des années 80 les européennes succèdent immédiatement aux municipales et permettent d'amplifier le mouvement.

Au demeurant, la tendance paraît assez profonde. On enregistre une montée importante de l'environnement dans les préoccupations du public — une politique commune de l'environnement vient par exemple en tête des attentes à l'égard de l'Europe. Et la progression est internationale : les Verts atteignent 6 % des voix en Italie, 15 % en Grande-Bretagne et 19 % en Belgique. En Allemagne, ils confirment leur implantation de 1984 avec plus de 8 % des suffrages.

En France, la mutation est brutale : 3,4 % des voix aux européennes de 1984, 3,8 % à la présidentielle de 1988, 10,7 % en 1989. On relève pourtant une permanence des structures du vote écologiste. Sur le plan géographique, demeurent, de la présidentielle aux européennes, les mêmes zones de force et de faiblesse. Pour l'essentiel, les meilleurs départements correspondent à la partie Est du pays, des Alpes de Haute-Provence au Bas-Rhin. Font exception la Bretagne qui enregistre une spectaculaire percée (elle se classe désormais en troisième rang pour l'implantation du Mouvement) et la Corse, plus sensible sans doute à la présence sur la liste d'Edmond Siméoni qu'aux thèmes développés par les Verts. Sur le plan sociologique on retrouve, à un tout autre niveau il est vrai, les grandes permanences de l'écologie politique (tableau 7) : les meilleurs scores sont obtenus chez les moins de trente-cinq ans, les classes moyennes et les personnes d'instruction supérieure. Sur le plan politique, les Verts progressent dans toutes les catégories de l'axe gauche/droite mais enregistrent comme toujours leurs meilleurs résultats parmi ceux qui se classent à gauche et au centre.

En réalité, le vote écologiste est dual. En premier lieu, il correspond à un phénomène de contestation politique et sociale — et sur ce plan il se situe à la gauche du Parti socialiste. Les électeurs Verts ont ainsi une attitude critique à l'égard du système politique : 25 % seulement d'entre eux estiment que les députés travaillent consciencieusement (contre 45 % des socialistes), 42 % jugent les députés honnêtes (contre 62 % des socialistes). Ils critiquent l'action de la gauche dans le domaine de l'environnement mais aussi en matière de désarmement et d'action sociale. Enfin, le score écologiste dépend étroitement du lien partisan : moins les électeurs se sentent attachés à l'égard des partis, plus les écologistes obtiennent un score élevé. Comme le montre le tableau 7, ce phénomène, vrai en 1984 et 1988 quand le mouvement était à moins de 4 % des suffrages, le demeure quand il dépasse la barre des 10 %.

En second lieu, le vote écologiste se situe à la lisière de la majorité

TABLEAU 7. — Les permanences du vote écologiste

(% de suffrages exprimés)	Européennes 1984	Présidentielle 1988	Européennes 1989
ENSEMBLE %	3	4	10,5
AGE			
- 18 - 24 ans	7	4	14
- 25 - 34 ans	5	7	19
- 35 - 49 ans	2	4	12
- 50 - 64 ans	3	2	7
- 65 ans et plus	1	2	4
PROFESSION DU CHEF DE MENAGE			
- Agriculteur	5	6	5
- Commerçant, artisan, industriel	1	3	6
- Cadre, profession intellectuelle supérieure	2	7	13
- Profession intermédiaire	4	7	22
- Employé	4	5	16
- Ouvrier	4	2	9
- Inactif, retraité	3	2	6
NIVEAU D'INSTRUCTION			
- Primaire	2	2	6
- Secondaire	2	3	12
- Technique, commercial	6	4	11
- Supérieur	5	8	16
LIEN PARTISAN			
- Très proche d'un parti	0	1	3
- Assez proche	2	2	10
- Peu proche	4	4	12
- Pas proche du tout	8	7	15
CLASSEMENT SUR L'AXE GAUCHE-DROITE			
DROITE			
- Extrême-gauche	4	2	9
- Gauche	5	6	17
- Centre	6	6	16
- Droite	2	1	5
- Extrême-droite	0	0	2

Source : Sondages postélectoraux SOFRES réalisés auprès d'échantillons nationaux de 2 000 électeurs.

actuelle pour les attitudes à l'égard du pouvoir en place, des partis et des leaders — et sur ce plan il prend place entre le Parti socialiste et le Centre. Interrogés au lendemain des européennes, les électeurs écologistes accordent massivement leur confiance à M. Mitterrand (68 %), à M. Rocard (70 %) et ils ont à 73 % une bonne opinion du PS, alors que l'UDF ne recueille auprès d'eux que 29 % d'opinions positives et le RPR 21 %. A l'égard des

leaders, ils paraissent animés d'un véritable tropisme socialo-centriste. Viennent en tête pour les souhaits d'avenir Michel Rocard (73 %), Jacques Delors (52 %), Simone Veil (48 %), Michel Noir (48 %) et Laurent Fabius (46 %). En revanche, Valéry Giscard d'Estaing ne recueille qu'un score de 35 %, Jacques Chirac tombe à 16 %, Jean-Marie Le Pen à 8 % et Georges Marchais à 7 %.

Les Verts ne sont pas une nouvelle émanation des « déçus du socialisme ». Ils constituent un choix alternatif dans le système de partis, particulièrement au sein de la gauche. Tout indique que comme en 1984 où le Front national a pris sa dimension actuelle, les élections de 1989 ont joué le même rôle pour l'écologie. La chute de popularité qui a touché les socialistes après le congrès de Rennes a d'ailleurs joué en leur faveur puisque dans les sympathies partisans et les intentions de vote législatives, ils ont enregistré après coup un gain de deux à trois points par rapport aux élections européennes.

RAPPORT GAUCHE-DROITE : LE PARADOXE ACCENTUÉ

Analysant les changements électoraux dans le numéro de *Pouvoirs* consacré à trente ans de V^e République⁹, j'avais mis l'accent sur le paradoxe des années 80 qui veut qu'à une gauche en charge de l'Élysée et de Matignon ait toujours correspondu de 1982 à 1988 une droite majoritaire au premier tour de toutes les élections. Loin de démentir ce paradoxe, les scrutins de 1989 l'accroissent. Aux municipales comme aux européennes, la droite dépasse la barre des 50 %. En mars, dans les communes de plus de 30 000 habitants, la gauche, quant à elle, ne totalise que 44,2 % des voix, soit 0,5 % de moins qu'en 1983, un scrutin jugé à l'époque très défavorable. En juin, elle ne recueille dans le pays que 33,8 % des voix, un de ses plus mauvais scores sous la V^e République. Au vu de ces résultats, on serait tenté de conclure à un véritable affaïssissement de la gauche par rapport aux premiers tours de la présidentielle (45,3 %) et des législatives (49,2 %).

En réalité, si l'on examine le second tour des Municipales, le rapport de forces est plus scrré. Dans les 31 communes de plus de 30 000 habitants où s'affrontait au deuxième tour une liste conduite par le Parti socialiste et une liste UDF-RPR, la gauche obtient 51,5 % des voix contre 48,5 % à la droite. Dans ces mêmes communes au premier tour la gauche était devancée par la droite (47,4 % contre 49,5 %). Significatif de ce renversement de tendance est la répartition des maires dans les grandes villes (tableau 8). Alors qu'en 1983 la gauche avait perdu 36 communes — en incluant les pertes communistes des partielles provoquées pour fraude électorale —, en 1989, avec une influence électorale identique, elle en regagne 29 et en perd 17, soit un solde positif de 12. Il est vrai

9. *Pouvoirs*, n° 49, p. 23.

qu'en six ans les conditions politiques ont changé. Les socialistes bénéficient souvent au second tour de l'apport de voix écologistes et des divisions de la droite. Pascal Perrineau a ainsi calculé que 7 des 22 villes gagnées par le PS l'avaient été grâce au maintien au second tour de la liste du Front national¹⁰.

Au soir des municipales, Michel Rocard salue « la belle victoire » de la gauche, trois mois plus tard, au soir des élections européennes, il avoue

TABLEAU 8. — *La répartition des mairies dans les 221 communes de plus de 30 000 habitants*

	Avant les élections municipales de 1989	Après les élections municipales de 1989			
		Gains	Pertes	Solde	Ecart
- Parti communiste	50	1	8	43	- 7
- Extrême-gauche	0	2	0	2	+ 2
- Parti socialiste - MRG	63	22	9	76	+ 13
- Divers gauche	5	4	0	9	+ 4
TOTAL GAUCHE	118	29	17	130	+ 12
- U.D.F.	43	10	14	39	- 4
- R.P.R.	49	5	11	43	- 6
- Divers droite	11	2	4	9	- 2
TOTAL DROITE	103	17	29	91	- 12

« sa déception ». Le scrutin du 18 juin traduit en effet l'échec de la liste socialiste qui n'obtient que 23,6 % des voix. Mais faute de second tour il paraît difficile d'établir une évaluation du rapport gauche-droite. Pour le mesurer, la SOFRES a introduit dans son enquête postélectorale une simulation de vote réintroduisant les conditions d'un affrontement binaire opposant les deux principales listes, la liste socialiste de Laurent Fabius et la liste UDF-RPR de Valéry Giscard d'Estaing (tableau 9). La physiologie du scrutin s'en trouve bouleversée. Dans ce cas de figure, la liste UDF-RPR ne l'emporte que d'un souffle sur la liste socialiste : 50,5 % contre 49,5 %. La liste du PS aurait récupéré la grande majorité des voix communistes (83 %), la majorité absolue des voix écologistes (53 %), une fraction non négligeable des centristes (22 %) et du Front national (14 %). Parmi les abstentionnistes, si nombreux dans les urnes, les deux tiers expriment un choix, légèrement en faveur du PS.

10. Le Front national : les clefs de la défaite, *Revue politique et parlementaire*, n° 940, p. 23.

TABLEAU 9. — Les transferts de voix aux élections européennes en cas de duel hypothétique entre la liste socialiste et la liste UDF-RPR

Vote aux élections européennes	Duel hypothétique			
		Liste socialiste L. Fabius	Liste UDF-RPR V. Giscard d'Estaing	Sans réponse
- Liste communiste	100 %	83	4	13
- Liste socialiste	100 %	99	1	0
- Liste écologiste	100 %	53	23	24
- Liste centriste	100 %	22	65	13
- Liste U.D.F.-R.P.R.	100 %	1	98	1
- Liste Front national	100 %	14	61	25
- Abstention, blancs et nuls	100 %	34	31	35
Résultat global (suffrages exprimés)	100 %	49,5	50,5	

Dans ce nouveau décor électoral, le risque existe d'un dérèglement de notre vie politique. Aux prochaines législatives, deux forces hors système — les écologistes et le Front national — peuvent espérer obtenir entre 20 et 30 % des suffrages exprimés. Dans le cadre de l'actuel scrutin majoritaire, elles risquent de n'obtenir que très peu de députés, voire aucun. Ce serait la première fois dans l'histoire électorale française que deux forces aussi importantes se trouveraient ainsi écartées du Parlement. Il y a là un risque de *blocage démocratique*.

Supposons que l'on revienne au scrutin proportionnel comme en 1986 — quoique à ce jour le PS devenu parti de second tour n'y ait pas intérêt. Dans ce cas, toutes les forces se trouveraient bien sûr représentées mais il se pourrait qu'aucune majorité ne puisse fonctionner au Parlement. Le PS aurait les pires difficultés à conclure un accord durable avec des députés écologistes jusqu'au-boutistes et la droite modérée y regarderait à deux fois avant de conclure une entente en bonne et due forme avec l'extrême droite. Il y a là un risque de *blocage institutionnel*. Dans la perspective de 1993, les leaders politiques devront réfléchir aux moyens d'éviter ce blocage, démocratique ou institutionnel.